



MRC DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU

**Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR)
du programme Accès entreprise Québec (AEQ)**

2021-2025

Mis à jour le 20 juillet 2023

Table des matières

1. Mise en contexte	3
2. Diagnostic.....	4
3. Plan d'intervention et d'affectation des ressources	5
3.1 Cadre d'intervention.....	5
3.2 Objectifs et axes d'intervention d'AEQ.....	5
3.3 Les enjeux.....	6
3.3.1 Enjeu 1 – Assurer un accompagnement aux entreprises personnalisé et structuré selon les meilleures pratiques	6
3.3.2 Enjeu 2 – Assurer un accompagnement et référencement adéquat aux entreprises, notamment pour le virage numérique	8
3.3.3 Enjeu 3 – Assurer un accompagnement aux entreprises pour la relance de l'après COVID.....	9
3.3.4 Enjeu 4 – Standardiser, uniformiser et simplifier les procédures d'accès aux services.....	10
4 Description des postes	11
5. Gouvernance locale	16
6. Budget.....	17

SIGLES ET ACRONYMES

AEQ	Accès entreprise Québec
AMVR	Action mentorat de La Vallée-du-Richelieu
CIC	Comité d'investissement commun
CLDVR	Centre local de développement de La Vallée-du-Richelieu
D	Diagnostic
FAEC	Fonds d'appui à l'entrepreneuriat collectif
FDTIT	Fonds de développement touristique et d'initiatives touristiques
FLI	Fonds local d'investissement
FLS	Fonds local de solidarité
FSE	Fonds de soutien à l'entrepreneuriat
IQ	Investissement Québec
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MO	Main-d'œuvre
ODÉ	Organisme de développement économique
PIAR	Plan d'intervention et d'affectation des ressources
RM	Réseau Mentorat
SDACÉST	Service du développement agricole, culturel, économique, social et touristique
SDÉ	Service du développement économique
SQ	Services Québec
TCIVR	Table de concertation en immigration de La Vallée-du-Richelieu
TDÉVR	Table de développement économique de La Vallée-du-Richelieu

1. Mise en contexte

Entre 1998 et 2014, les responsabilités du développement local étaient sous l'égide d'un centre local de développement (CLD). Au moment de l'abolition des CLD en 2014, le Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) a fait le choix de maintenir cette structure indépendante. Le CLD de la Vallée-du-Richelieu (CLDVR) poursuivra sa mission jusqu'à son intégration aux activités de la MRCVR, le 1^{er} janvier 2019.

Pendant ses 20 années d'existence, le CLDVR a pu accompagner de nombreuses entreprises grâce à une variété de programmes offerts, à différentes ressources en soutien technique et financier ainsi qu'à l'aide d'un service-conseil. En dépit de tout le travail accompli, la MRCVR doit poursuivre ses efforts afin d'améliorer et augmenter le nombre et la qualité des interventions en matière de développement économique sur le territoire, désirant être un véritable partenaire d'affaires et stimuler la croissance économique.

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, alors que les demandes d'aides ont été très nombreuses et continuent toujours d'affluer vers le Service de développement économique (SDÉ), le programme Accès Entreprise Québec (AEQ) du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) tombe à point. Effectivement, l'intégration récente des activités de développement économique, bien que ralenties par les conséquences de la pandémie sur l'organisation, combinée de la reconnaissance du rôle de porte d'entrée des services auprès des entreprises et des entrepreneur(e)s récemment annoncé par le MEIE positionne stratégiquement la MRCVR. L'établissement d'une structure organisationnelle, de processus, d'outils de travail et d'accompagnement aux entreprises sont en cours d'implantation.

Avant la venue du programme AEQ, le SDÉ reposait essentiellement sur deux conseiller(-ère)s aux entreprises. Ces dernier(e)s étaient épaulé(e)s par la personne responsable de la direction du Service du développement agricole, culturel, économique, social et touristique (SDACÉST) et d'une secrétaire en soutien aux Services, partagée entre deux Services de la MRCVR. Les conseiller(-ère)s s'appuyaient également sur quatre ressources dans des secteurs spécifiques (agriculture, culture, économie sociale et tourisme). Lorsque l'expertise d'un des quatre secteurs spécifiques était requise, un duo était formé entre le (la) conseiller(-ère) et la personne responsable du secteur. Plusieurs tâches et mandats du SDÉ ne bénéficiaient pas des ressources nécessaires à leur pleine et entière réalisation.

C'est dans ce contexte que les deux nouvelles ressources AEQ ont été intégrées à l'équipe du SDÉ et viennent compléter l'offre de soutien ainsi qu'augmenter la qualité des services aux entreprises. Grâce à l'ajout des ressources, l'équipe du service-conseil est maintenant davantage sur le terrain et va à la rencontre des entreprises afin de bien et mieux connaître leurs besoins et d'y répondre.

2. Diagnostic

Vous trouverez à l'Annexe A le diagnostic synthèse selon les énoncés préétablis par le MEIE en matière de développement économique et complété par la MRCVR. Le gabarit fourni a permis de réaliser une évaluation de départ dans un mode qui se veut participatif et de mieux connaître les besoins du milieu pour prioriser les interventions et il s'appuie sur les principes de bonnes pratiques.

L'outil diagnostic utilisé permet aussi d'avoir un portrait sur le service de développement économique offert par les MRC. Il vise à identifier les leviers à mettre en place dans la MRC afin d'améliorer le soutien direct au développement des entreprises de son territoire. Étant donné que le Comité aviseur devra s'impliquer dans l'élaboration du plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR), les résultantes de la réflexion lui procureront un outil de travail pertinent. Il est donc nécessaire que le Comité aviseur, composé des parties prenantes représentatives du milieu des affaires et de l'ensemble de son territoire, soit impliqué ou consulté dans la réflexion ou à tout le moins, qu'il ait pris connaissance des résultats de la réflexion. Les interventions stratégiques découlant de la réflexion mèneront aux enjeux à travailler dans le PIAR.

Principaux éléments du diagnostic de la MRCVR :

- ❖ La MRCVR a une mission, vision et des valeurs bien définies dans son plan stratégique 2020-2025;
- ❖ Le conseil d'administration de la MRCVR n'est pas composé de plusieurs membres provenant du milieu des affaires :
 - Conformément à la Loi sur l'organisation territoriale municipale, il est constitué d'élue(s);
 - La composition du Comité aviseur est principalement constitué de membres provenant du milieu des affaires et impliqués dans le milieu.
- ❖ L'implication et la mobilisation des acteurs économiques (commerces, industries, tourisme, etc.) sont à travailler;
- ❖ L'intégration des activités du CLDVR et l'arrivée des ressources AEQ font en sorte que :
 - les processus de travail, un programme de formation continue, la répartition du travail et des tâches sont en cours;
 - l'implantation d'outils et la formation améliorant la productivité sont requises :
 - logiciel de gestion de la relation client;
 - logiciel de gestion de prêts;
 - formation du personnel sur les applications Microsoft 365.
- ❖ L'offre de services aux entreprises est à valider et confirmer avec le comité aviseur;
- ❖ L'intégration de la cellule Action Mentorat de La Vallée-du-Richelieu au Réseau Mentorat est en cours;
- ❖ La responsabilité locale du Défi OSEntreprendre a été ajoutée aux services de la MRCVR.

3. Plan d'intervention et d'affectation des ressources

3.1 Cadre d'intervention

Les actions du PIAR permettent de bonifier l'offre de services de la MRCVR afin de renforcer les services d'accompagnement offerts aux entrepreneur(e)s et aux entreprises de la région, d'augmenter la collaboration avec les partenaires du milieu et s'inscrivent en continuité avec les objectifs et axes d'interventions du programme. Le PIAR de la MRCVR a été élaboré en septembre 2021, révisé une première fois en juillet 2022 et mis à jour en juillet 2023.

3.2 Objectifs et axes d'intervention d'AEQ

AEQ propose des objectifs à atteindre et des axes d'interventions spécifiques que nous comptons nous approprier dans le déploiement des objectifs et actions propres à notre milieu. Nous les reproduisons ci-dessous afin de nous y référer dans notre plan spécifique développé à la MRCVR.

Objectifs à atteindre AEQ	Axes d'interventions AEQ
<ol style="list-style-type: none">1- Améliorer les services aux entreprises.2- Développer une offre de service qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRCVR.3- Donner accès à des services comparables sur le territoire.4- S'assurer que les entreprises peuvent se déployer et atteindre leur plein potentiel.	<ol style="list-style-type: none">1- Accompagner les entreprises et les entrepreneur(e)s dans leurs projets d'affaires.2- Référer aux ressources, programmes et services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleur(-euse)s autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).3- Intervenir à l'échelle de la MRCVR pour permettre une accessibilité de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneur(e)s.4- Collaborer avec les différentes ressources et partenaires présentes sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneur(e)s.5- Collaborer étroitement avec IQ dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.6- Contribuer à faciliter les démarches de financement concernant les projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.7- Dynamiser l'économie locale de MRCVR par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.

3.3 Les enjeux

La MRCVR a déterminé quatre (4) enjeux :

1. Assurer un accompagnement aux entreprises personnalisé et structuré selon les meilleures pratiques.
2. Assurer un accompagnement et référencement adéquat aux entreprises, notamment pour le virage numérique.
3. Assurer un accompagnement aux entreprises pour la relance de l'après-COVID.
4. Standardiser, uniformiser et simplifier les procédures d'accès aux services.

Ces enjeux sont reliés aux différentes actions du PIAR.

3.3.1 Enjeu 1 – Assurer un accompagnement aux entreprises personnalisé et structuré selon les meilleures pratiques

La MRCVR a repris les activités du développement économique là où le CLD de La Vallée-du-Richelieu les a cessées, soit au 1^{er} janvier 2019. Une évaluation et révision complète des services offerts aux entreprises est effectuée afin de bien structurer le service. La mesure AEQ et l'entente avec le MEIE contribuent grandement au succès de la structuration des services d'accompagnement aux entreprises de la MRCVR. L'agent(e) d'aide aux entreprises AEQ consacre 25 % de son temps sur les actions liées à l'enjeu 1 tandis que le (la) coordonnateur(-trice) en développement économique AEQ 30 %.

Tableau 1 : Enjeu 1 – Assurer un accompagnement aux entreprises personnalisé et structuré selon les meilleures pratiques

Objectifs liés à l'enjeu	#	Actions	Objectifs AEQ	Axes AEQ	Échéances	Indicateurs de performance	Cible atteinte O/N/en cours
Développer une offre de service qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC	1	Embauche de deux ressources AEQ (diagnostic #3).	1,2	1, 2, 4, 7	2021-Q1	Embauche d'un(e) coordonnateur(-trice) en développement économique et d'un(e) agent(e) d'aide aux entreprises.	O
	2	Officialisation du comité aviseur (D1).	1, 2, 3, 4	1 à 7	2021; R2022	Deux rencontres ou plus par année.	En cours
	3	Répertorier l'offre de services et programmes d'aide financière aux entreprises des partenaires (D5a).	1, 2, 3, 4	1 à 7	2021; R 2022-Q4 En continu	Répertoire des services et programmes d'aide aux entreprises des partenaires.	En cours
	4	Valider que l'offre de services aux entreprises de la MRCVR est complémentaire aux partenaires (D5b).	1, 2, 3, 4	1 à 7	2021; R2022	Offre de services validée auprès du Comité aviseur. Offre de services diffusée à la TDÉVR. Appui à la gestion de la TDÉVR.	En cours
	5	S'assurer que la prise de décision de la MRC est basée sur une bonne évaluation des besoins du milieu des affaires et est représentative des différentes réalités (D6).	1, 2, 3, 4	1 à 7	2022-Q4	Le Comité aviseur est formé selon les exigences du MEIE, soit d'au moins un(e) représentant(e) de la MRCVR, un(e) représentant(e) de la ville la plus peuplée de la MRCVR, deux personnes en provenance d'entreprises privées et d'un(e) représentant(e) d'organisation économique du territoire.	En cours
	6	Veille des besoins en matière de développement économique sur le territoire (D7).	1 à 4	1, 6, 7	2022 Annuel	Liste des plans d'action des différentes tables et comités et veille des besoins.	En cours
	7	Validation et confirmation de l'offre de services aux entreprises par le Comité aviseur et diffusion à la TDÉVR. (D8; D18).	1 à 4	1 à 7	2021 2022-2023	Ligne Info-entreprises 1-877-464-4188. Guichet unique. Site Internet mis à jour.	O O N

Objectifs liés à l'enjeu	#	Actions	Objectifs AEQ	Axes AEQ	Échéances	Indicateurs de performance	Cible atteinte O/N/en cours
					2021-annuel	Nombre d'accompagnements	O
					2022	Programmes d'aides MRCVR en conformité avec les axes des gouvernements, notamment avec le plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025.	O
	8	S'assurer que les axes d'interventions de la MRCVR soient en lien avec les axes d'interventions des gouvernements (D9c).	1, 2, 3	1, 3, 6	2022	Nombre des tables et comités dans le rapport d'activités.	O
	9	S'assurer que la MRCVR siège sur les tables et comités appropriés (D9a).	1, 2, 3	1, 3, 6	En continu	Informations stratégiques liées à la participation de la MRCVR aux différentes tables et comités consolidés et alimentés par chaque direction, incluant la direction générale pour représenter les élu(e)s.	En cours
	10	Transmission des informations stratégiques pour dynamiser l'économie de la région (D14).	1, 2, 4	1, 4, 7	En continu 2023	Nombre d'entreprises en croissance.	En cours En cours
	11	Mise en place des actions touchant l'organisation concernant le plan d'action de la TCIVR.	1 à 4	1 à 7	En continu	Plan d'action réalisé en partenariat avec Intégration Compétences et la TCIVR entre autres.	En cours

3.3.2 Enjeu 2 – Assurer un accompagnement et référencement adéquat aux entreprises, notamment pour le virage numérique

Le contexte de la pandémie a accentué le développement de la collaboration, concertation et mobilisation entre les différents partenaires socioéconomiques ainsi que le virage numérique des entreprises. Il est important de bien connaître les différents services et programmes d'aide financière des partenaires et d'être en mesure de référer adéquatement les entreprises et de sensibiliser les entreprises au virage numérique. L'agent d'aide aux entreprises AEQ consacre 40 % de son temps sur les actions liées à l'enjeu 2 tandis que le (la) coordonnateur(-trice) en développement économique AEQ, 35 % de son temps.

Tableau 2 : Assurer un accompagnement et référencement adéquat aux entreprises, notamment pour le virage numérique

Objectifs liés à l'enjeu	#	Actions	Objectifs AEQ	Axes AEQ	Échéances	Indicateurs de performance	Cible atteinte O/N/en cours
Les services d'accompagnement supplémentaires et le référencement des entreprises, notamment dans le virage numérique, sont développés	12	Entente de référencement et collaboration avec DIGIFAB QG, propulsé par DEL.	2 à 4	1 à 4, 7	2021 Annuel	Nombre de référencement en croissance Nombre de présentations des services de DIGIFAB QG par la MRCVR Promotion de DIGIFAB QG	O En cours O
	13	Promotion des initiatives des partenaires liées au virage numérique des entreprises.	2 à 4	2 à 5,7	2021 En continu	Nombre de partage de publications en croissance	En cours
	14	Plan de référencement pour entrepreneur(e)s.	2 à 4	2 à 5,7	2022	Liste des services et programmes d'aide des partenaires et veille des programmes	En cours
					Annuel	Nombre de référencements en croissance croissant	En cours
	15	Adhésion et intégration de la cellule de mentorat de la MRCVR au Réseau Mentorat (D12).	2	1,7	2021	Adhésion au Réseau Mentorat	O
					2022	Intégration au Réseau Mentorat complété pour Q4.	En cours
					2022 Annuel	Nombre de demandes de mentorat en croissance	En cours
	16	Offrir des séances d'informations aux entreprises et aux entrepreneur(e)s.	1 à 4	1 à 7	2023 Annuel	Démarrer une offre de séances d'informations. Offrir 4 séances d'informations par année.	O En cours
	17	Offrir des formations aux entreprises et aux entrepreneur(e)s pour améliorer leur compétitivité.	1 à 4	1 à 7	2023	Veille de l'offre de formations offertes aux entreprises et entrepreneur(e)s du territoire.	O
					Annuel	Offrir 1 formation aux entreprises ou entrepreneur(e)s par année.	O
18	Établir des partenariats avec les organismes de développement économique (ODÉ) du territoire (D17; D20).	1,2	2, 4, 5, 6, 7	2022 Annuel	Liste des partenariats de la MRCVR avec les ODÉ du territoire, liste des tables de concertations et comités dans le rapport d'activités.	En cours	
19	S'assurer que la TCIVR travaille en collaboration avec la TDEV (TCIVR – 3.8).	1,4	1 à 7	En continu	Point statutaire à l'ordre du jour des deux tables.	N	
20	Responsable local du Défi OSEntreprendre (D12).	1 à 4	1, 4, 7	2021-Q4	Ajout du service en tant que responsable local.	O	
				Annuel	Nombre de lauréats locaux et régionaux.	O	

3.3.3 Enjeu 3 – Assurer un accompagnement aux entreprises pour la relance de l'après-COVID

Le Québec a connu une situation économique exceptionnelle et circonstancielle causée par la pandémie de la COVID-19 en 2020. Celle-ci a engendré des mesures restrictives qui ont grandement affecté certains secteurs d'activités de toutes les régions et plus particulièrement les commerces locaux et entreprises de services. Au 31 mars 2020, le gouvernement du Québec rend disponible une enveloppe de 150 millions de dollars aux MRC afin que celles-ci viennent en aide aux entreprises de leur territoire. Ainsi, pour la période se terminant au 1^{er} juin 2022, ce sont plus de 350 demandes qui ont été analysées par le SDÉ. L'agent d'aide aux entreprises AEQ consacre 20 % de son temps sur les actions liées à l'enjeu 3 tandis que le (la) coordonnateur(-trice) en développement économique AEQ 15 %.

Tableau 3 : Enjeu 3 – Assurer un accompagnement aux entreprises pour la relance de l'après-COVID

Objectifs liés à l'enjeu	#	Actions	Objectifs AEQ	Axes AEQ	Échéances	Indicateurs de performance	Cible atteinte O/N/en cours
Programmes de financement de la MRCVR adaptés au contexte de relance économique postpandémie	21	Gestion des programmes d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (COVID-19).	2	3,7	2021-2022	Nombre de demandes et d'entreprises accompagnées.	O
	22	Ajout du programme Fonds local de solidarité (FLS) de la FTQ.	2 à 4	1, 3, 6, 7	2022-Q4	Comité d'investissement commun (CIC) indépendant créé. Dépôt du dossier de candidature à la FTQ.	En cours
					2023 Annuel	Nombre de dossiers financés.	N
	23	Mise à jour des programmes d'aide financière MRCVR ainsi que des secteurs d'activités visés en lien avec les enjeux et besoins du territoire (D9b).	1, 2, 3	1, 3, 6	2022-2023	Fonds d'appui à l'entrepreneuriat collectif (FAEC) révisé.	N
						Fonds de développement touristique et d'initiatives touristiques (FDTIT) révisé.	N
						Fonds local d'investissement (FLI) révisé.	En cours
						Fonds de soutien à l'entrepreneuriat (FSE) révisé.	En cours
Microcrédit du FLI révisé.	En cours						
Microcrédit agricole révisé.	N						
Programme Innovation révisé.	En cours						

3.3.4 Enjeu 4 – Standardiser, uniformiser et simplifier les procédures d'accès aux services

À la suite de l'intégration du CLDVR en 2019, il semble qu'aucun outil de travail adapté aux services rendus n'ait à ce jour été implanté dans le département du Service du développement agricole, culturel, économique, social et touristique. De plus, le taux de rotation élevé du personnel dans ce département pourrait, en partie, être expliqué par la culture entrepreneuriale qui n'a pas été entièrement intégrée au sein de l'organisation de la MRCVR. L'agent d'aide aux entreprises AEQ consacre 15 % de son temps sur les actions liées à l'enjeu 4 tandis que le (la) coordonnateur(-trice) en développement économique AEQ 20 %.

Tableau 4 : Enjeu 4 – Standardiser, uniformiser et simplifier les procédures d'accès aux services

Objectifs liés à l'enjeu	#	Actions	Objectifs AEQ	Axes AEQ	Échéances	Indicateurs de performance	Cible atteinte O/N/en cours
Les compétences des personnes responsables d'accompagner les entreprises sont adéquates.	24	Implantation d'un programme de formation continue pour le personnel et augmentation du budget de formation (D2; D4).	1,2	1 à 7	2021; R2022 Annuel	Rapport des formations suivies incluant titre de la formation et nombre d'heures par ressource.	En cours
					2022-2025 Annuel	Nombre d'heures de formation suivies par année.	En cours
					2023-2025 Annuel	Budget annuel de formation augmenté.	En cours
Augmentation de la productivité : processus de traitement, d'évaluation et de suivi des demandes adaptés aux services rendus.	25	Mise en place d'outils de travail adéquats (D15).	1,3	1,2	2022	Logiciel de gestion de la relation client intégré.	En cours
						Logiciel de gestion de prêts intégré.	
						Sondage qualité créé.	
Promotion de l'offre de services et rendre compte publiquement.	26	Plan de communication afin de bien cibler la clientèle, soit les entreprises (D16).	3,4	3,7	2022-2023	Statistiques sur la clientèle rejointe vs ciblée.	En cours
						Augmentation des demandes d'accompagnement depuis AEQ.	O
						Plan de communication terminé.	N
	27	Rendre compte publiquement de la performance du service en développement économique (D17).	3,4	3,7	2022 Annuel	Rapport d'activité de l'équipe de développement économique.	En cours
	28	Évaluation annuelle des retombées des actions de la MRCVR en matière de développement économique (D19).	1, 2, 4	3,7	2023 Annuel	Augmentation du nombre de demandes d'accompagnement depuis AEQ.	O
						Nombre de demandes de mentorat en croissance.	O

4 Description des postes

À la lumière des besoins organisationnels, la MRCVR a créé les postes suivants :

- Coordonnateur(-trice) en développement économique;
- Agent(e) d'aide aux entreprises.

Coordonnateur(-trice) en développement économique

Service :	Service des ressources financières et matérielles
Supérieur(e) immédiat(e) :	Directeur(-trice) du Service des ressources financières et matérielles

Sommaire de la fonction

Relevant de la direction du Service des ressources financières et matérielles, la personne responsable de la coordination au développement économique guide et encadre l'équipe du Service du développement économique. Elle assure le suivi et la mise à jour du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) ainsi que de la mise en œuvre des programmes et fonds sous sa responsabilité.

Elle travaille en étroite collaboration avec les entreprises, en concertation avec les partenaires socioéconomiques locaux et régionaux, et les autres Services de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR). Elle est aussi appelée à mettre en œuvre diverses stratégies afin de stimuler le développement économique local en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises et en contribuant aux succès des entreprises du territoire. Elle s'assure de la connaissance fine des besoins des entreprises, des espaces de développement disponibles et est à l'affût d'investissements structurants pour le territoire de la MRCVR.

Principales responsabilités

- Participer à la mise en œuvre et à l'actualisation du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) en regard du développement économique.
- Guider, encadrer le personnel et assurer la gestion des activités sous sa responsabilité.
- Évaluer et améliorer l'offre de services en arrimage avec les besoins des entreprises et entrepreneur(e)s du territoire.
- Mobiliser les partenaires locaux du développement socioéconomique et assurer la coordination et l'animation de la Table de développement économique ainsi que tout autre comité ou table de concertation en lien avec ses activités.
- Assurer la gestion et la reddition de comptes de programmes de soutien aux entreprises et poursuivre l'administration du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) et tout autre programme d'aide et leur suivi.
- Offrir un accompagnement pour le développement économique, la croissance, la rétention et l'implantation d'entreprises sur le territoire de la MRCVR.
- Exercer un contrôle et assurer un suivi rigoureux des subventions et prêts consentis par la MRCVR.
- Soutenir le Comité sur les investissements de la MRCVR dans l'analyse des dossiers de financement et la formulation de recommandations au Conseil de la MRCVR.
- Préparer les dossiers à présenter au Conseil de la MRCVR en vue, par exemple, d'une radiation ou une provision comptable en fin d'année financière ou pour toute autre recommandation en matière de développement économique.
- Proposer, développer et gérer des projets.
- Contribuer à la réalisation de projets structurants jugés prioritaires par la MRCVR.
- Effectuer toute autre tâche relative à ses fonctions

Compétences requises ou exigences et atouts

Formation	Diplôme universitaire (baccalauréat) en administration des affaires, en développement régional, en économie, ou autre domaine connexe ou toute autre combinaison de formation et d'expérience considérée équivalente.
Expérience pertinente	Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente reliée à l'emploi.
Connaissance informatique	- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office. - Aisance avec les outils d'animation en ligne.
Permis de conduire	Requis pour l'emploi.
Langue parlée	Maîtrise du français.
Langue écrite	Maîtrise du français.
Ordre professionnel	S. O.
Autres	<ul style="list-style-type: none">• Posséder une excellente maîtrise :<ul style="list-style-type: none">- des enjeux stratégiques de développement local et régional;- du secteur manufacturier et du milieu de l'entrepreneuriat au Québec;- des fonctions de l'entreprise et de ses aspects légaux.• Bonne connaissance des programmes, ressources et subventions disponibles.• Expériences en concertation, travail en mode collaboratif.
Atouts	- Avoir travaillé dans le milieu municipal ou supramunicipal. - Connaissance du territoire de la MRCVR.

Qualités et aptitudes recherchées

- Grande autonomie.
- Polyvalence et débrouillardise.
- Entregent.
- Détenir une excellente capacité à communiquer autant à l'oral qu'à l'écrit.
- Posséder des aptitudes au travail en mode de collaboration, de concertation et de partenariat.
- Posséder un esprit d'analyse aiguisé et un esprit de synthèse.

Conditions de travail

Horaire	- 33,75 heures par semaine (selon l'entente), emploi-cadre. - Horaire flexible, entre 7 h 30 et 17 h 30.
Disponibilité requise	Être disponible à travailler en dehors des heures de bureau.

Avantages sociaux	Selon le contrat et/ou selon le Manuel du personnel de la MRCVR en vigueur, applicable au statut contractuel.	
Classe salariale	Classe 7	
Probation	6 mois	
Autres	Financement de l'emploi assuré pour 3 ans, dans le cadre d'Accès entreprise Québec du ministère de l'Économie et de l'Innovation.	

APPROBATION ET MISE À JOUR

Dernière mise à jour :	2023-07-20	
Rédigé par :	Diane Gaudette	
Autorisé par :	Evelyne D'Avignon	Date : 2023-07-20

Agent(e) d'aide aux entreprises

Service :	Service des ressources financières et matérielles
Supérieur(e) immédiat(e) :	Coordonnateur(-trice) en développement économique

Sommaire de la fonction

Relevant de la personne responsable de la coordination du Service du développement économique, l'agent(e) collabore avec l'équipe en place et vient épauler les entreprises de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) dans leurs différentes phases de développement économique. Concrètement, cette personne accompagnera les entreprises du territoire de la MRCVR et devra les diriger vers les ressources et les programmes appropriés selon leurs besoins.

Reconnue pour offrir un excellent service à la clientèle, elle est responsable notamment de la ligne Info-Entreprises et en assure la première ligne d'information. Elle a donc une excellente connaissance des programmes et organismes de soutien disponibles pour les entreprises du territoire et réfère ces dernières au besoin.

Principales responsabilités

- Accompagner les entreprises dans les diverses phases de leur développement.
- Accueillir les entrepreneur(e)s du territoire et faire connaître les services offerts par la MRCVR en matière de développement d'entreprises et de soutien financier aux entreprises.
- Référencer les entreprises aux différentes ressources, partenaires et autres expertises du territoire.
- Accompagner les entreprises dans l'élaboration de demandes d'aide financière.
- Favoriser la collaboration avec les acteur(-trice)s du milieu économique du territoire.
- Mettre à jour des bases de données pour les secteurs commercial et industriel de la MRCVR.
- Effectuer toute autre tâche relative à ses fonctions.

Compétences requises ou Exigences et atouts

Formation	Un diplôme d'études universitaires en administration des affaires ou en administration publique, comptabilité, finance, économie ou autre domaine connexe ou toute autre combinaison de formation et d'expérience considérée équivalente.
Expérience pertinente	Posséder un minimum d'une (1) à trois (3) années d'expérience pertinente reliée à l'emploi.
Connaissance informatique	- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office. - Aisance avec les outils d'animation en ligne.
Permis de conduire	Requis pour l'emploi.
Langue parlée	Maîtrise du français.
Langue écrite	Maîtrise du français.

Ordre professionnel	S. O.
Autres	- Bonne connaissance des programmes, ressources et subventions disponibles. - Connaissance en comptabilité obligatoire.
Atouts	- Avoir travaillé dans le milieu municipal ou supramunicipal. - Connaissance du territoire de la MRCVR. - Connaissance du milieu régional et du développement économique. - Connaissance du milieu d'affaires de l'intelligence numérique.

Qualités et aptitudes recherchées

- Démontrer un souci pour un service à la clientèle courtois et respectueux.
- Être en mesure de transmettre efficacement les informations tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Faire preuve d'autonomie et de rigueur dans le suivi de dossiers.
- Aimer le travail d'équipe en collaborant activement à l'atteinte des objectifs du Service.
- Faire preuve d'une bonne capacité d'organisation ainsi qu'une aptitude à traiter divers dossiers en même temps.
- Avoir le sens du développement des affaires.

Conditions de travail

Horaire	- 33,75 heures par semaine. - Horaire flexible, entre 7 h 30 et 17 h 30.
Disponibilité requise	- Être disponible à travailler, à l'occasion, en dehors des heures de bureau. - Présence en installation à temps plein.
Avantages sociaux	Selon le contrat et/ou selon le Manuel du personnel de la MRCVR en vigueur, applicable au statut contractuel.
Classe salariale	Classe 3 ou 4 dépendamment du niveau d'études.
Probation	6 mois
Autres	Financement de l'emploi assuré pour quatre ans, dans le cadre d'Accès entreprise Québec du ministère de l'Économie et de l'Innovation.

APPROBATION ET MISE À JOUR

Dernière mise à jour :	2023-07-20		
Rédigé par :	Diane Gaudette, Marc-Antoine Côté et Emilie Vial		
Autorisé par :	Evelyne D'Avignon	Date :	2023-07-20

5. Gouvernance locale

La mise en place d'AEQ requiert l'adaptation de la gouvernance de la MRCVR pour favoriser la synergie entre les différents acteurs de l'écosystème d'appui à l'entreprise.

En matière de développement économique, le **Conseil de la MRCVR** est l'instance décisionnelle des grandes orientations et des investissements relevant de sa prérogative. Il s'appuie notamment sur l'information et les recommandations qui lui sont faites pour prendre ses décisions.

Le **Comité sur les investissements communs**, formé d'élu(e)s et d'acteurs du milieu économique, reçoit et analyse les demandes de financement au programme FLI. Les décisions quant aux demandes d'investissement sous forme de prêts sont actuellement exécutives. La raison de la mise sur pied de ce comité est de se conformer aux exigences de gouvernance de la FTQ dans le cadre de l'intégration du Fonds local de solidarité (FLS) de la FTQ.

Le **Comité sur les aides financières**, formé d'élu(e)s, reçoit et analyse les demandes de financement autre que le FLI. Toutefois, pour les investissements sous forme de subventions, le Comité fait des recommandations au Conseil de la MRCVR, lequel entérine par voie de résolution. Selon les travaux, des personnes-ressources issues des secteurs jugés pertinents sont adjoints afin d'émettre des recommandations.

Mise sur pied à l'hiver 2019, la **Table de développement économique de La Vallée-du-Richelieu** regroupe la majorité des partenaires locaux du développement économique : bureaux de député(e), chambres de commerce et d'industrie et représentant(e)s du milieu de l'économie sociale. Son objectif principal est de faire de La Vallée-du-Richelieu une région économiquement prospère, attractive et dynamique.

Le **Comité aviseur AEQ**, visant la mesure AEQ, sera effectif à l'automne 2022. Il est composé selon les recommandations du MEIE, soit d'acteurs économiques représentatifs du territoire de la MRC pour orienter et déterminer des pistes d'action visant à mieux soutenir les entreprises de son territoire. Afin de mobiliser la communauté, les membres du comité ont un profil d'influenceur dans le milieu des affaires et la communauté ainsi que d'ambassadeur(-risse)s pour promouvoir les actions identifiées dans le PIAR. Le rôle du comité aviseur est d'aider à l'identification des enjeux de la MRCVR auxquels le PIAR doit répondre, orienter et déterminer des pistes d'action visant à mieux soutenir les entreprises de divers secteurs d'activités et approuver les mises à jour annuelles du PIAR. Les membres du comité aviseur sont formés d'un(e) représentant(e) de la MRCVR d'un(e) représentant(e) de la ville la plus peuplée de la MRCVR, de deux (2) entrepreneur(e)s du secteur agroalimentaire, de quatre (4) entrepreneur(e)s représentant respectivement les secteurs commercial, culturel, touristique et social, industriel et le secteur services, en plus d'un(e) représentant(e) d'organisation économique du territoire.

6. Budget



Suivi budgétaire Accès entreprises Québec (AEQ)

Ref. #	Suivi de l'avance de 100 000 \$ (transférable jusqu'en 2025)	Réel au 2021/03/31	Réel au 2022/03/31	Budget au 2023/03/31	Budget au 2024/03/31	Budget au 2025/03/31	Total budgété
	Dépenses						
23-02-620-10-100	Salaires deux ressources AEQ	1 608 \$	- \$	- \$	4 143 \$	9 224 \$	14 976 \$
23-02-620-10-200	Avantages sociaux (15%)	196 \$	- \$	- \$	622 \$	1 384 \$	2 201 \$
	Honoraires professionnels	- \$	- \$	50 000 \$	1 693 \$	- \$	51 693 \$
	Embauche soutien administratif	- \$	22 603 \$	3 527 \$	- \$	- \$	26 130 \$
	Frais administratifs (max 5% dépenses, max. 5 000 \$ durée convention)	- \$	- \$	2 000 \$	1 500 \$	1 500 \$	5 000 \$
	<i>Moins total dépenses</i>	<i>(1 804) \$</i>	<i>(22 603) \$</i>	<i>(55 527) \$</i>	<i>(7 958) \$</i>	<i>(12 108) \$</i>	<i>(100 000) \$</i>
	<i>Solde avance 100 000 \$</i>	<i>98 196 \$</i>	<i>75 593 \$</i>	<i>20 066 \$</i>	<i>12 108 \$</i>	<i>(0) \$</i>	<i>(0) \$</i>
Ref. #	Suivi du versement annuel de 200 000 \$ (non transférable)	Réel au 2021/03/31	Réel au 2022/03/31	Budget au 2023/03/31	Budget au 2024/03/31	Budget au 2025/03/31	Total budgété
	Versement annuel		130 813 \$	199 092 \$	200 000 \$	200 000 \$	729 905 \$
	Salaires						
23-02-620-10-100	Salaires deux ressources AEQ	- \$	110 119 \$	164 428 \$	169 361 \$	174 442 \$	618 349 \$
23-02-620-10-200	Avantages sociaux (15%)	- \$	16 371 \$	24 664 \$	25 404 \$	26 166 \$	92 605 \$
	<i>Sous-total salaires et avantages sociaux</i>	<i>- \$</i>	<i>126 489 \$</i>	<i>189 092 \$</i>	<i>194 765 \$</i>	<i>200 608 \$</i>	<i>710 954 \$</i>
23-02-620-10-300	Frais administratifs						
23-02-620-10-310	Frais de déplacement, incluant membres du comité aviseur	- \$	442 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	4 942 \$
23-02-620-10-670	Fournitures de bureau	- \$	3 882 \$	500 \$	500 \$	500 \$	5 382 \$
23-02-620-10-454	Frais de formation	- \$	- \$	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$	7 500 \$
23-02-620-10-349	Frais de promotion et de publicité liées au réseau AEQ	- \$	- \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	4 500 \$
23-02-620-10-413	Frais de vérification	- \$	- \$	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	6 000 \$
23-02-620-10-601	Autres frais administratifs	- \$	- \$	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$	6 000 \$
	<i>Sous-total frais administratifs (max. 5% de 900 00\$, max. 10k\$/a)</i>	<i>- \$</i>	<i>4 324 \$</i>	<i>10 000 \$</i>	<i>10 000 \$</i>	<i>10 000 \$</i>	<i>34 324 \$</i>
	<i>Moins total dépenses</i>	<i>- \$</i>	<i>(130 813) \$</i>	<i>(199 092) \$</i>	<i>(204 765) \$</i>	<i>(210 608) \$</i>	<i>(745 278) \$</i>
	<i>Solde à transférer dans l'avance du 100 000 \$*</i>		<i>- \$</i>	<i>- \$</i>	<i>(4 765) \$</i>	<i>(10 608) \$</i>	<i>(15 373) \$</i>
Hypothèses :							
Salaires : réels au 2022/03/31 (postes vacants quelques mois); 2023/03/31 ajustement salarial; 2024 et 2025, augmentation annuelle de 3 % (IPC)							
* Dans postes budgétaires 23-02-620-10-100 et 23-02-620-10-200							

ANNEXE A – Diagnostic synthèse

# / PIAR#	Énoncés (du MEIE) en matière de développement économique	L'énoncé correspond à...			Commentaires / explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
		Pratique/situation absente dans la MRCVR	Pratique en cours de réflexion/implantation ou situation en cours dans la MRCVR	Pratique développée/déployée ou situation actuelle au sein de la MRCVR		
D0	La mission, la vision et les valeurs de la MRC ont été élaborées il y a moins de 2 ans.			✓	Plan stratégique MRCVR 2020-2025	
D1 # 2	Le conseil d'administration de la MRCVR est composé de plusieurs membres provenant du milieu des affaires.	✓			Voir articles 210.24 à 210.29.3 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale précisant la composition du conseil d'une MRC.	Création Comité aviseur
D2 # 27	Les compétences des personnes responsables d'accompagner les entreprises dans la MRCVR sont adéquates.		✓		Programme de formation continue manquant.	Implantation d'un programme de formation continue pour le personnel du SDACÉST, incluant les ressources AEQ.
D3 #1 # 28	Les ressources humaines de la MRCVR dédiées au développement économique comprennent leurs rôles et responsabilités, qui sont clairement identifiés.		✓		L'ajout des ressources AEQ vient compléter l'équipe SDÉ.	Mise à jour des intitulés de poste
D4 # 27	La MRC a un plan et un budget de formation pour ses ressources dédiées au développement économique.		✓	✓	Le budget de formation prévu pourrait être augmenté pour l'équipe du SDACÉST. Les formations disponibles et gratuites de AEQ comblent plusieurs besoins de l'équipe SDE.	Augmentation du budget formation
D5 # 3 # 4	L'offre de services aux entreprises de la MRCVR a été élaborée en collaboration avec les différents acteurs qui offrent du soutien ou du financement aux entreprises sur le territoire et dans la région.		✓		Certains services peuvent être dupliqués	a) répertorier l'offre de services et programmes d'aide financière aux entreprises des partenaires b) valider que l'offre de services aux entreprises de la MRCVR est établie de concertation avec les membres du comité aviseur et diffusée à la TDÉVR.

# / PIAR#	Énoncés (du MEIE) en matière de développement économique	L'énoncé correspond à...			Commentaires / explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
		Pratique/situation absente dans la MRCVR	Pratique en cours de réflexion/implantation ou situation en cours dans la MRCVR	Pratique développée/déployée ou situation actuelle au sein de la MRCVR		
D6 # 5	La prise de décision de la MRCVR du territoire est basée sur une bonne évaluation des besoins du milieu des affaires et est représentative des différentes réalités.		✓		Le milieu d'affaires semble peu présent dans certains comités sauf lorsqu'il est représenté par les Chambres de commerce.	Composition du comité aviseur en conformité avec les exigences du MEIE.
D7 # 6	La MRC effectue une veille des besoins en matière de développement économique sur son territoire.		✓		La MRCVR siège sur plusieurs tables de concertation locales et régionales.	Les ressources AEQ mettront à jour la liste des tables et comités et s'assureront de la veille des besoins.
D8 # 7	L'offre de services aux entreprises de la MRCVR est bien définie.		✓		Ligne Info-entreprises et guichet unique implantés. Site Internet à mettre à jour.	a) validation et confirmation de l'offre de services avec le comité aviseur et diffusion à la TDÉVR. b) mise à jour du site Internet.
D9 # 9 # 8 # 26	La MRCVR offre des services en lien avec les enjeux et besoins du territoire.		✓		La MRCVR fait partie de plusieurs tables et comités en lien avec les enjeux et besoins du territoire. La mise à jour des programmes d'aide est adaptée selon les enjeux et besoins.	a) s'assurer que la MRCVR siège sur les tables et comités appropriés. b) mise à jour des programmes d'aide MRCVR à l'étude. c) s'assurer que les axes d'interventions de la MRCVR soient en lien avec les axes d'interventions des gouvernements.
D10	L'offre de service de la MRCVR est complémentaire aux services offerts sur le territoire.			✓	L'offre de service semble complémentaire.	

# / PIAR#	Énoncés (du MEIE) en matière de développement économique	L'énoncé correspond à...			Commentaires / explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
		Pratique/situation absente dans la MRCVR	Pratique en cours de réflexion/implantation ou situation en cours dans la MRCVR	Pratique développée/déployée ou situation actuelle au sein de la MRCVR		
D11 # 16	La MRCVR a un plan pour savoir à quel organisme référer une entreprise pour certains de ses besoins et quand le faire.		✓		Plan de référencement débuté.	Plan de référencement à terminer.
D12 # 17	La MRCVR pourrait offrir des services qu'aucun(e) partenaire du territoire n'offre en matière d'accompagnement d'entreprises. (segment non couvert par l'ensemble des partenaires).		✓		Les ressources AEQ permettent d'offrir des services complémentaires et intégration de la cellule Action mentorat de La Vallée-du-Richelieu (AMVR) au Réseau Mentorat (RM) en cours. Intégration des services Défi OSEntreprendre en tant que responsable local.	Intégration de la cellule AMVR au RM. Poursuite des services offerts liés au Défi OSEntreprendre.
D13	Les entreprises du territoire reçoivent par la MRCVR le même niveau de service, peu importe leur situation géographique.			✓	Frais de déplacement prévus au budget.	
D14 # 10	La MRCVR détient des informations stratégiques qui lui permettent de mieux cerner les investissements à prioriser pour dynamiser l'économie de sa région.		✓		Certaines informations sont possiblement connues uniquement par les élu(e)s et la direction générale ou d'autres départements de la MRCVR.	Informations stratégiques liées à la participation de la MRCVR aux différentes tables et comités consolidées et alimentées par chaque direction, incluant la direction générale pour représenter les élu(e)s.
D15 # 30	La MRCVR évalue la satisfaction des entreprises de son territoire à l'égard de ses décisions (et/ou de ses activités) en matière de développement économique.	✓			À mettre en place.	Processus d'évaluation de la qualité des services en cours (sondage qualité).
D16 # 31	La promotion de l'offre de services de la MRCVR est faite adéquatement sur tout le territoire afin d'atteindre l'ensemble des entreprises et entrepreneur(e)s/promoteur(-trice)s.		✓		Infolettres régulières créées, partage de publications sur LinkedIn et Facebook, plan de communication en cours de rédaction. La clientèle rejointe est à valider avec celle ciblée.	Plan de communication à terminer; validation de la clientèle rejointe vs ciblée.

# / PIAR#	Énoncés (du MEIE) en matière de développement économique	L'énoncé correspond à...			Commentaires / explications	Pratique à référencer dans le plan d'intervention et d'affectation des ressources
		Pratique/situation absente dans la MRCVR	Pratique en cours de réflexion/implantation ou situation en cours dans la MRCVR	Pratique développée/déployée ou situation actuelle au sein de la MRCVR		
D17 # 32	La MRCVR rend des comptes publiquement sur la performance de son service de développement économique.	✓			Depuis l'intégration du CLDVR et ensuite les enjeux vécus par la MRCVR liés à la pandémie, aucun processus de rapport d'activités n'a été mis en place.	Processus de rapports d'activités de l'équipe du SDACÉST en cours.
D18 # 7	La MRCVR offre des services d'accompagnement qui entrent en compétition avec des organismes du territoire.		✓		La MRCVR ne semble pas en compétition avec les organismes du territoire, mais plutôt en complémentarité.	Valider que l'offre de services aux entreprises de la MRCVR est établie de concertation avec les membres du comité aviseur et diffusée à la TDÉVR.
D19 # 33	La MRCVR évalue annuellement les retombées de ses actions en matière de développement économique sur le territoire.	✓			À mettre en place	Évaluation annuelle des retombées des actions de la MRCVR en matière de développement économique à mettre en place.
D20 # 21	La MRCVR établit des partenariats et travaille en collégialité avec les organismes de développement économique de son territoire.			✓	Plusieurs tables et comités.	Liste des partenariats de la MRCVR avec les ODÉ du territoire; tables de concertation et comités.